

Organisation en collaboration avec
l'Association des étudiants du
Master 2 Propriété intellectuelle

Manifestation en partenariat avec
l'Université Carlos III de Madrid



Universidad
Carlos III de Madrid

Formation prise en compte
au titre de la formation
continue des avocats



Université Toulouse Capitole 1 - Manufacture des Tabacs
21 Allée des Brienne - 31 015 Toulouse Cedex 6
05 61 12 88 00



COLLOQUE

L'ENTREPRISE ET L'ART

Université Toulouse 1 Capitole

CDA EPITOUL - IFR
Master 2 Propriété intellectuelle

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2016

Amphi Isaac, Manufacture des Tabacs - 8h45

Avec le soutien de l'Ambassade de France de Madrid

Direction scientifique :
Alexandra Mendoza-Caminade

Contact
Inscription obligatoire (gratuite) :
ifdroit.ut-capitole.fr

8h45. Accueil par Hugues Kenfack, doyen de la Faculté de droit
Corinne Houin, directrice du CDA (à confirmer)

- 9h15 Les enjeux : Alexandra Caminade, maître de conférences-HDR, Université de Toulouse 1 Capitole
- 9h30 Aspects historiques des liaisons entre l'entreprise et l'art : Philippe Delvit, professeur, Université de Toulouse 1 Capitole

1. L'ENTREPRISE AMATRICE D'ART

Présidence : Serge Regourd, professeur, Université de Toulouse 1 Capitole

A. L'entreprise mécène

- 9h50 Marketing artistique et culturel des entreprises : Jean-Marc Décaudin, professeur, Université de Toulouse 1 Capitole
- 10h10 Les voies du financement, Hélène Poujade, maître de conférences, Université de Toulouse 1 Capitole
- 10h30 Optimisation fiscale des sociétés et marché de l'art, Arnaud de Bissy, professeur, Université de Toulouse 1 Capitole

Pause-café : 10h50

B. L'entreprise consommatrice d'art

- 11h 20 Achat des œuvres d'art par l'entreprise : Yolanda Bergel, professeur, Universidad Carlos III de Madrid
- 11h40 La relation de l'artiste avec l'entreprise : les formes d'intermédiation, Christian Mayeur, expert en design relationnel

Table ronde : 12h

Me Labarde (commissaire-priseur) – Christian Mayeur (expert en design relationnel) – Fondation espace écoreuil pour l'art contemporain (Pierric Blum, Chargé de production et relations au Mécène) – ADMICAL (mécénat – en attente)

Déjeuner libre

2. L'ENTREPRISE PRODUCTRICE D'ART

Présidence : Marie-Françoise Marais, Conseillère honoraire à la Cour de cassation

A. L'entreprise à l'œuvre

- 14h10 Les incitations du droit européen à la création, Pierre-Yves Andrau, Commission européenne
- 14h30 L'entreprise créatrice : le cas des produits télévisuels, Sara Martin Salamanca, professeur de droit privé, Universidad Carlos III de Madrid
- 14h50 Témoignages d'entreprises :
 - Les Ponts du Cœur : Pierre-Jean Meurisse Président-Fondateur
 - Deco Spray : Rodolphe Morali
 - TAT Productions (en attente)

Débats 15h40

B. L'exploitation des créations de l'entreprise

- 15h50 La valorisation des créations par l'entreprise, Nicolas Binctin, professeur, Université de Poitiers
- 16h10 La défense des droits à l'égard des tiers : Jacques Larrieu, professeur, Université Toulouse 1 Capitole
- 16h30 Conclusions finales : Jean-Pierre Clavier, professeur de droit privé, Université de Nantes

Débats